

---

**PROJET DE RÉSOLUTION NO 0518/05/22**

**AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

**AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NO 4305.**

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes:

- QUE lors d'une séance tenue le 9 mai 2022, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de résolution no 0518/05/22;
- QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le 24 mai 2022, à compter de 18 h 30 à l'hôtel de ville de Drummondville, situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville;
- QUE ce projet de résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no 4305 a pour but :
  - d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 40 logements et d'apporter des ajustements réglementaires relatifs à la hauteur maximale du bâtiment principal projeté en étages et en mètres, au nombre maximal de logements à l'hectare et à la localisation des cases de stationnement au 1075 de la rue des Tours.

La zone commerciale C-903 à l'intérieur de laquelle se situe le terrain visé inclut de façon approximative des terrains situés le long et du côté sud-ouest du boulevard Saint-Joseph et de part et d'autre de la rue des Tours.

- QUE la zone visée par le présent projet de résolution est délimitée telle que montrée au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;
- QUE toutes les dispositions de ce projet de résolution **sont susceptibles d'approbation référendaire.**

Au cours de l'assemblée de consultation, un membre du conseil expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de résolution no 0518/05/22 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au Service du greffe situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

**La résolution concernée aura pour conséquence, notamment, de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 40 logements au 1075 de la rue des Tours.**

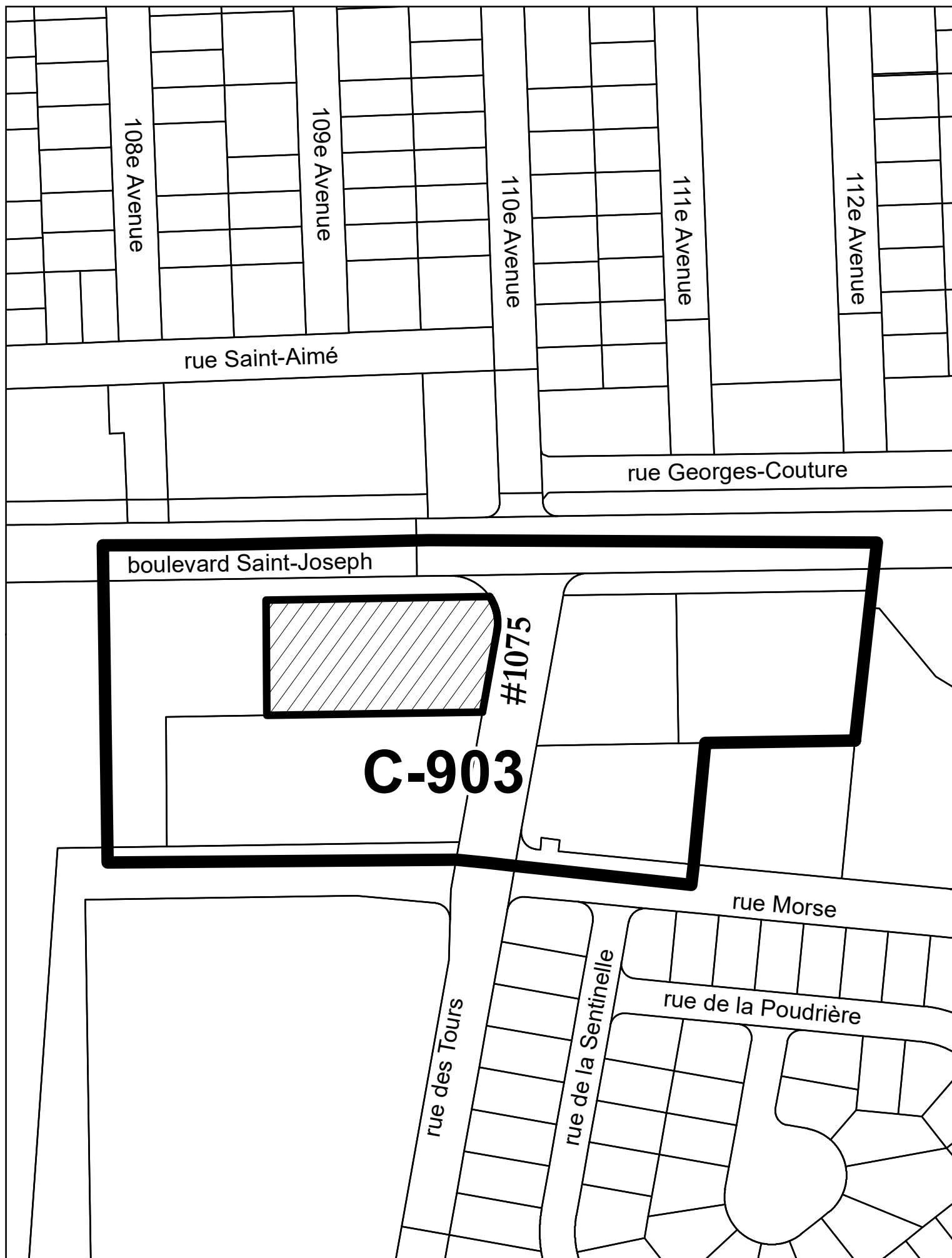
**DONNÉ À DRUMMONDVILLE**, ce 13 mai 2022.



Me Mélanie Ouellet  
GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

PROJET DE RÉSOLUTION No. \_\_\_\_\_

ZONE VISÉE PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION



-  ZONE VISÉE
-  TERRAIN VISÉ